



11.766 mariages homosexuels depuis 2003 - 20/08/2015

En juin 2003, la Belgique légalisait le mariage pour les couples de même sexe. Après plus de 10 ans, des statistiques sur le sujet ont été publiées.

La Belgique a été l'un des précurseurs au niveau du mariage homosexuel (2003). Seuls les Pays-Bas ont fait mieux sur la question puisque chez nos voisins néerlandais, le mariage homosexuel a été autorisé en 2001.

Après plus de 10 ans d'application, le SPF Économie a publié des statistiques sur le sujet. Des tendances se dessinent.

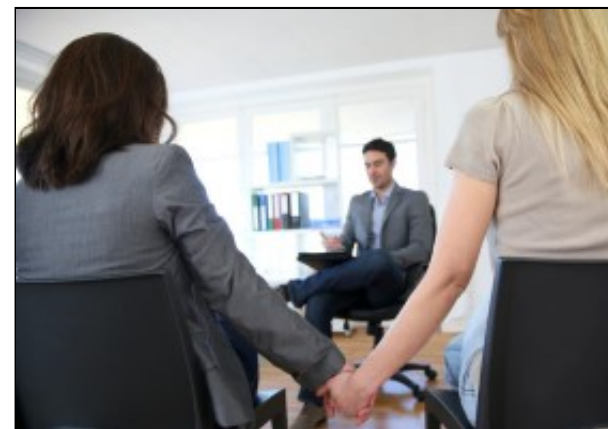
Premièrement, le mariage chez les homosexuels est loin d'être une tendance conjoncturelle. Ainsi en 2004, il y a eu 1 069 mariages. Dix ans plus tard, en 2014, 1 070 mariages homosexuels ont été célébrés dans les communes belges. Il y a donc une tendance à la continuité.

Deuxièmement, les gays ont été plus nombreux à se marier dans un premier temps par rapport aux lesbiennes. Mais la tendance semble s'équilibrer voir s'inverser ses dernières années.

Troisièmement, les mariages homosexuels sont plus nombreux à Bruxelles et en Flandre qu'en Wallonie. Et cela, au-delà du fait qu'il y a tout simplement plus d'habitants au nord qu'au sud du pays.

Mais qui dit mariage, dit aussi souvent divorce. Le SPF Économie a aussi publié des statistiques sur le sujet.

Depuis 2004, 23,81% des mariés gays ont divorcé alors que du côté des mariées de sexe féminin, le pourcentage est encore plus élevé: 34,04%. On observe donc une tendance plus nette chez les couples mariés lesbiens à se séparer après s'être dit: «oui».



Divorce: plus de lesbiennes que de gays

Les statistiques du SPF Économie permettent de distinguer le nombre de divorces entre les gays et les lesbiennes.

Depuis 2004, il y a eu 1 471 divorces chez les couples gays. Du côté des couples lesbiens, le nombre est un plus élevé: 2 070.

De l'analyse des données il ressort donc qu'il y a davantage de divorces chez les couples lesbiens que chez les gays.

«C'est une tendance révélée par les statistiques, note Jacques Marquet, sociologue spécialiste des questions de genre à l'UCL. Il est très difficile de trouver une explication au phénomène. Une des hypothèses consisterait à affirmer que du côté des couples lesbiens, on a une représentation du mariage qui serait conforme à celle du mariage hétérosexuel. Dans cette perspective, il y aurait une tendance qui s'apparenterait à des mœurs de monogamie. Il est possible que du côté du mariage gay, cette tendance soit moins nette et moins développée.»

L'amour dure trois ans

Autre tendance révélée par les statistiques, le nombre de divorces chez les couples homosexuels commence à prendre de l'ampleur depuis l'année 2007: soit trois ans après les premières statistiques récoltées par le SPF Économie. L'amour dure aussi trois ans chez les homosexuels...

Plutôt des jeunes couples chez le psy



Christophe Dubois, vous êtes psychologue et psychothérapeute dans la région de Mons, spécialiste des thérapies de couple. Recevez-vous régulièrement en consultation des couples homosexuels?

Il y en a de plus en plus qui viennent en consultation. C'est d'ailleurs plutôt des couples de femmes que d'hommes.

Vous recevez des couples homosexuels de tout âge?

Je reçois principalement des homosexuels qui sont en couple depuis quelques années: de un à trois ans. C'est très rare que je traite des couples homosexuels depuis plus de 10 ans.

Ensuite, il s'agit aussi de couples qui sont issus des dernières générations. Cela provient, selon moi, du fait que les couples homosexuels plus anciens ont grandi dans un contexte social qui était totalement différent. Pour eux, parler de leur homosexualité était quelque chose de tabou que l'on gardait pour soi. Chez les nouvelles générations, on est beaucoup plus libéré par rapport à cette contrainte sociale. On parle plus facilement.

Pour quelles raisons les couples homosexuels viennent-ils en consultation?

D'une part, il y a des problèmes qui sont communs à tous les couples. Il peut y avoir des problèmes d'affection: un sentiment de délaissement qui peut s'emparer de certains partenaires. Avec le temps, les personnes évoluent et changent. Les couples viennent sur l'initiative d'un des partenaires qui se demande s'ils ont encore un avenir commun. Cela peut être aussi lié à des questions d'infidélité, de désirs sexuels qui ne se correspondent plus.

D'autre part, je reçois des couples qui ont des problèmes plus graves comme la violence conjugale. Elle peut aussi se manifester chez certains couples homosexuels.

Qu'est-ce que vous proposez comme solution pour les couples en thérapie?

Ma mission de thérapeute ne consiste pas à sauver à tout prix un couple. J'essaie, avant tout de faire prendre conscience aux partenaires de leurs envies, de leurs projets de couple. La thérapie consiste à déterminer si les deux personnes se comprennent encore. Je complète parfois la thérapie en couple par des séances individuelles. Ce qui permet à chaque partenaire d'exprimer des choses qu'il n'oserait pas énoncer devant son compagnon. La thérapie dépend avant tout du couple et des individus en eux-mêmes et pas de leur orientation sexuelle.

Rémy BERSIPONT (L'Avenir)